

Du calcaire et du chlore dans l'eau ?

Pourquoi y en a-t-il ?
Quels effets sur la santé ?



**EAU DU BASSIN
RENNAIS**
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

Du calcaire et du chlore dans l'eau ?

L'eau distribuée est régulièrement contrôlée avec un soin extrême. Le calcaire n'est pas éliminé car c'est un élément naturel de l'eau qu'il convient de conserver. Le chlore est ajouté pour préserver la qualité de l'eau et protéger votre santé.

Le calcaire, un élément naturel de l'eau

Toutes les eaux contiennent naturellement du calcaire. Plus ou moins selon les sols des régions. Plus la quantité de calcaire est importante plus l'eau est dite "dure".

Le calcaire n'est pas dangereux pour la santé

Au contraire, dissout dans l'eau, il apporte calcium et magnésium nécessaires à la croissance et à un squelette solide. L'eau du robinet peut apporter de 15 à 20 % des besoins quotidiens.

Les inconvénients

En trop grande quantité, des traces blanchâtres se déposent sur les casseroles et la vaisselle et le savon mousse peu. Il y a aussi un risque d'entartrage de vos appareils ménager, chauffe-eau et chaudière. Il est possible de limiter l'entartrage en suivant les recommandations des fabricants, en utilisant des produits anticalcaires et si l'eau est vraiment très dure, en installant un adoucisseur agréé par le ministère de la Santé.

Mais, attention, l'eau qui provient de l'adoucisseur contient une quantité importante de sel ; conservez un robinet indépendant d'eau non adoucie pour l'alimentation et l'eau de boisson.

Le chlore un élément ajouté pour votre sécurité

Le chlore empêche le développement des bactéries et micro-organismes. Il assure donc la qualité sanitaire de l'eau depuis l'usine de traitement jusqu'à votre robinet.

Quels risques pour la santé ?

Utilisé à très faibles doses comme nous le faisons : 0,1 à 0,3 milligramme par litre d'eau (une goutte pour 1000 litres d'eau), le chlore est sans risque pour la santé.



Conseils pour atténuer l'odeur de chlore

Au choix :

- **Laissez l'eau à l'air libre quelques instants avant de la consommer.**
- **Conservez l'eau au réfrigérateur (pas plus de 24 h) dans des bouteilles ou carafes en verre.**
- **Ajoutez quelques gouttes de citron.**



Préserver, produire et partager en transparence

Retrouvez sur le site du Service Usagers de la SPL Eau du Bassin rennais tous les conseils et toutes les informations concernant :

- **vos abonnements,**
- **la gestion de votre compte,**
- **le règlement de vos factures,**
- **la qualité de votre eau.**

www.eaudubassinrennais.fr